

La contribution de la CCUNESCO au tissage d'une toile mondiale au service du bien commun

Par Michèle Stanton-Jean

Allocution présentée dans le cadre de la 54^e Assemblée générale annuelle de la Commission canadienne pour l'UNESCO, le 6 juin 2014, à Victoria, en Colombie-Britannique.

Mme Michèle Stanton-Jean est représentante sortante du gouvernement du Québec au sein de la délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO, ancienne présidente de la Commission canadienne pour l'UNESCO et chercheure invitée pour le Centre de recherche en droit public, Université de Montréal.

Monsieur l'ambassadeur

Monsieur le président

Chers membres

Pourquoi sommes-nous ici? Parce que, en quelque part, nous croyons en l'UNESCO. Nous croyons en sa mission fondamentale qui est de construire la paix dans l'esprit des hommes et des femmes. C'est le noble objectif et la vision futuriste que nous ont léguée ses fondateurs qui, suite aux horreurs de la deuxième guerre mondiale, ont voulu mettre sur pied une organisation dont la mission principale serait de donner accès à tous et toutes à l'éducation, à la culture, à la science et aux communications donnant ainsi au système des Nations-Unies une organisation basée sur les droits de la personne et qui en serait la conscience. Julian Huxley, l'un de ses pères fondateurs écrivait : « Il semble donc que la philosophie générale de l'UNESCO doive être un humanisme scientifique universel, unifiant les différents aspects de la vie humaine et s'inspirant de l'Évolution ¹ ».

Où en sommes-nous aujourd'hui? Après toutes ces années, peut-on dire que ces objectifs ont été atteints. La réponse est à la fois positive et négative car il y a eu des améliorations dans tous

¹ Commission préparatoire de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation la science et la culture, Paris, 1946.

les secteurs mentionnés mais il y a encore des exclusions, des disparités régionales et un partage inéquitable de la richesse.

Donc, avons-nous progressé : Oui. Reste-t-il encore beaucoup de travail à accomplir : Oui. Le monde ne va pas très bien : les guerres régionales se succèdent, le terrorisme, comme une hydre à plusieurs têtes, éclate un peu partout. Les dirigeants semblent souvent dépourvus de pouvoir et d'imagination et ils sont dominés par les agences de notations et les gourous de l'économie. Les récents événements en Ukraine et en Syrie aussi bien que les élections européennes nous ont montré que l'Histoire, si on ne la connaît pas, a souvent des analogies et peut même se répéter. La désaffection des citoyens face à la politique est dramatique. Le droit de vote a été gagné de haute lutte et il est important d'éduquer les jeunes à aller voter et les plus vieux à continuer de voter.

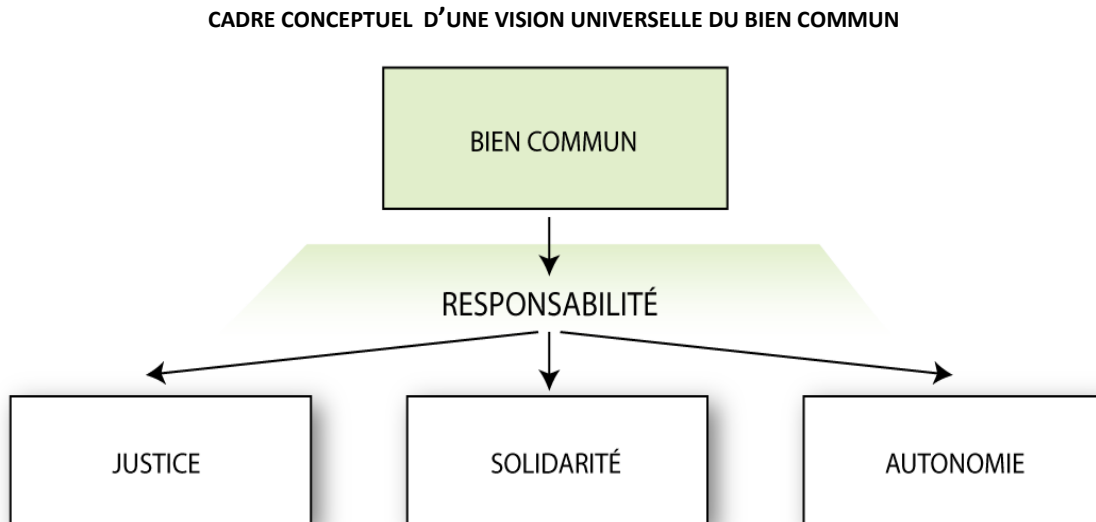
En somme les objectifs que nous visons sont en quelque sorte une cible mouvante (a moving target). En effet la globalisation, les avancées scientifiques et les réseaux nous font habiter dans un village global où nous sommes informés en temps réel de tout ce qui se passe sur la planète. Mais ne sommes-nous pas un peu intoxiqués par cette masse d'information qui nous fait passer d'une catastrophe à l'autre de sorte que nos préoccupations d'aujourd'hui sont balayées par celles de demain.

Lorsque j'étais jeune nous vivions à l'échelle de notre paroisse, de notre communauté. Les conséquences de nos actions nous étaient visibles dans la plupart des cas. Aujourd'hui, il nous est plus difficile de voir les retombées de ce que nous faisons. La complexité du monde est angoissante et les gens se réfugient souvent dans leur individualité, leur cocon rejetant l'autre, le différent.

Alors nous que pouvons-nous faire, nous comme commission nationale pour l'UNESCO, comment pouvons-nous contribuer au bien commun de l'humanité dans cet univers complexe? Et d'abord, qu'est-ce que le bien commun?

J'ai fait ma thèse de doctorat sur le bien commun et j'ai découvert la difficulté de le définir. Il est utilisé à toutes les sauces et confondu avec le bien public, l'intérêt public, les biens publics etc. En examinant les travaux de ceux qui, sans le définir, l'utilisent pour parler par exemple de l'accès à l'eau, à la santé, à l'éducation, ou à la culture, j'ai cherché à comprendre sur quels concepts ils appuyaient leur utilisation du bien commun.

Et voici ce à quoi je suis arrivée : le bien commun universel doit reposer sur les principes suivants : responsabilité, justice, autonomie et solidarité ².



Pour être un concept universel, le bien commun doit prendre en compte les valeurs de toutes les cultures du monde. Il ne doit pas seulement s'appuyer sur des valeurs occidentales, ou sur celles des pays dits les plus avancés, mais s'imprégner dans la construction des politiques et des plans d'action de toutes les cultures qui tissent le monde.

Ici au Canada, j'ai pu le constater durant mon séjour de près de trois ans à l'UNESCO, et durant les quatre ans où j'ai présidé notre commission nationale, nous avons la chance d'avoir une société où coexistent plusieurs langues et cultures, nous avons encore la chance de ne pas se livrer à des affrontements militaires entre nous.

Il y a quelques problèmes, bien entendu, mais selon mon expérience d'ancienne sous-ministre à Santé Canada et d'ancienne sous-ministre déléguée à Emploi et Immigration Canada, il est toujours possible de parvenir au « compromis canadien », comme on dit. Les négociations et les

² Stanton-Jean, Michèle. *La Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme* : Une vision du bien commun dans un contexte mondial de pluralité et de diversité culturelle ? Thèse en vue de l'obtention du Ph.D. en Sciences humaines appliquées, option bioéthique, Montréal, Université de Montréal, Mai 2011. Accessible en ligne : <http://www.bnds.fr/collection/theses-numeriques-de-la-bnds/la-declaration-universelle-sur-la-bioethique-et-les-droits-de-l-homme-9782848745237.html> ou à <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/5181> . Pages consultées le 14 octobre 2014.

consultations peuvent s'avérer difficiles, mais la plupart du temps, nous parvenons à un accord en vue du bien commun. Au fil des décennies, nous avons acquis une image de bons négociateurs et de bons partenaires, dans un pays où la paix est possible. Sur la scène internationale, notre image n'est pas aussi forte qu'elle l'était, mais notre présence à l'UNESCO et les positions que nous y adoptons demeurent très importantes. En diplomatie, la puissance d'un pays dépend, en partie, des amis dont il dispose.

Le plan stratégique qui nous est proposé pour la Commission repose sur une juste identification des défis auxquels nous faisons face : Le métissage des cultures, les inégalités socio-économiques, les transformations de l'environnement, la distribution des pouvoirs d'influence, les avancées scientifiques et technologiques, la mondialisation de l'information.

Ces défis appellent un renforcement de la vision du bien commun, un accroissement de l'importance accordée aux valeurs qui nous ont fabriqués comme la coopération, la liberté d'expression et le souci de l'Autre, ce qui rejoint les éléments du bien commun que sont la justice, la responsabilité et la solidarité.

Ce qui est, d'une certaine façon, encourageant actuellement c'est le développement d'un discours de la responsabilité dans les organismes internationaux qui se sont traditionnellement occupés uniquement de l'économie comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ou encore l'OCDE. C'est aussi une avancée des approches multidisciplinaires en sciences, en santé et en éducation. C'est une recherche non seulement de l'accès à l'éducation mais à une éducation de qualité incluant l'éducation à la citoyenneté. Ce sont toutes des approches qui sollicitent la créativité et l'innovation. C'est un souci de voir à ce que les femmes aient accès à la prise de décisions partout dans le monde. C'est une réflexion à laquelle nous voulons contribuer de façon prospective pour définir les éléments de la bonne gouvernance, éléments qui incluent la participation de la société civile, tâche qui incombe à la Commission canadienne, tâche qu'elle a d'ailleurs bien remplie à date. Ainsi que le mentionnait Nico Schrijver: « Les activités normatives de l'UNESCO sont marquées par une approche intégrative et basée sur la valeur. Depuis longtemps, plus intensément et de façon plus crédible que la plupart des autres institutions internationales, l'UNESCO a favorisé la participation et la coopération d'ONG actives dans les domaines qui nous préoccupent»³.

³ Nico Schrijver, "UNESCO's Role in the Development and Application of International Law: An Assessment", *Standard-setting in UNESCO, Volume 1, Normative Action in Education, Science and Culture*, Yusuf Abdulqawi éditeur, Paris, UNESCO 2007, pages 383-384.

Comme le soulignait récemment la directrice générale de l'UNESCO lors de la clôture de la conférence sur les guerres du XXI siècle :

« Cette réflexion touche à l'essence même du travail de l'UNESCO pour la construction de la paix, elle est dans notre ADN et très profondément inscrite dans notre Acte constitutif. (...) D'abord, c'est le constat, largement partagé je crois, d'une crise de la force militaire, du hard power ». L'histoire récente montre combien la victoire militaire est souvent un trompe l'œil elle est incapable de construire l'état de droit, de former des cadres politiques, de structurer les médias tout ce qui rend une société pérenne, équitable, solide. C'est pour cela que nous assistons au retour de la diplomatie, presque par effet de balancier, après l'illusion du « tout militaire » illusion contre laquelle les militaires eux-mêmes sont d'ailleurs les premiers à mettre en garde. Nous assistons à une tendance forte au sein du Conseil de Sécurité pour reconnaître l'importance de l'éducation, de la liberté d'expression, de la protection des journalistes, du patrimoine comme des enjeux de sécurité... » Il y a un immense besoin de diplomatie et de « soft power », parce qu'il faut éduquer, former, protéger les identités, les cultures, renforcer les institutions. L'UNESCO occupe à cet égard une position singulière, comme agence du « soft power » par excellence, pour l'éducation, les sciences, la culture, et je prends cette journée comme un rappel à nos principes et à l'urgence d'agir. »⁴

Comme l'a bien dit Muhammad Junus, le fondateur du micro-crédit, dans une entrevue à Montréal récemment : « la crise, c'est l'échec du système. Nous continuons comme s'il n'y avait pas de problème, mais cet effondrement du système montre bien que, fondamentalement, quelque chose ne marche pas. Nous avons un bouquet de crises: alimentaire, financière, sociale, climatique, etc. Le point commun entre ces crises, c'est qu'elles sont enracinées dans l'architecture du monde économique basé sur l'obsession du profit. »

Il a convié à un rapprochement entre le social et l'économique en proposant que le but visé doive être le bien-être de tous et toutes, le bien commun en somme. Et non seulement le profit.

Dans un monde protectionniste et individualiste, où domine le selfie ne faut-il pas retrouver des approches réconciliatrices qui favoriseront le bien commun et un vivre ensemble harmonieux?

La CCU est une des meilleures commissions nationales et il faut qu'elle le demeure. Elle a su associer des jeunes à sa réflexion et c'est sur cette relève technologiquement lettrée que nous

⁴ Discours de clôture de Mme Irina Bokova, Conférence du 27 février 2014 sur *Les guerres au XXIe siècle*.

comptons pour inventer de nouvelles approches pédagogiques, pour développer les chemins de la réconciliation entre l'économique et le social.

I think that we have all the tools at the CCU to continue to participate fruitfully in the global conversation about the development of a common good based future. We do not have the choice to live together but we have to decide how to do that: in war or in peace!

As the great philosopher Teilhard de Chardin was suggesting: Even if our contribution is small it will be part of the enrichment of the noosphere (the global thinking of the world).

Edgar Morin a écrit qu'il y avait « nécessité de dépasser l'idéologie économiste qui donne au marché mondial la mission de réguler la société-monde, alors que c'est la société-monde qui doit réguler le marché mondial⁵ ».

Le contexte que nous avons décrit appelle aussi le développement de la créativité et d'une capacité d'anticipation. Les efforts des acteurs de toutes les disciplines sont requis et doivent tenter de prévoir les effets des développements scientifiques en cours. Certains appellent même à une « gouvernance anticipatrice » qui demande le développement de pratiques basées sur l'anticipation, l'imagination et la prise en compte de la complexité. Ceci signifiant que les experts et le public imaginent ensemble, définissent et critiquent les questions posées par les technologies émergentes avant qu'elles ne soient appliquées ou encore avant qu'elles ne soient encadrées par le droit positif. Une telle démarche exige un rapprochement entre chercheurs, public et décideurs⁶. Car, la science et les technologies ne sont pas neutres et selon les valeurs qui président à leur développement, elles contribueront au bien commun ou non.

En terminant je dirais que nous avons aussi la tâche de faire connaître le travail de l'UNESCO qui est souvent invisible. Car comme l'UNESCO travaille sur les fondements nécessaires à la construction d'un vivre-ensemble harmonieux, les résultats ne sont souvent visibles qu'à long terme.

Voilà à quoi nous sommes conviés. C'est une très belle mission. Je vous la laisse en héritage.

⁵ « Ce que nous savions déjà » [En ligne] : <http://nicol.club.fr/ciret/bulletin/b16/b16c22.htm>, (Page consultée le 28 mai 2014).

⁶ Ces idées sont développées entre autres par : Daniel Barben, Erik Fisher, Cynthia Selin and David H. Guston, "Anticipatory Governance of Nanotechnology : Foresight, Engagement, and Integration», in Edward Hackett and all, editors, *Handbook of Science and Technology Studies*, Cambridge, MIT Press, 2008, pages 979-1000.